

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de : Bordj BOUAREREIDJ

Daira de : Bordj Ghedir

Commune de : Ghailassa

N° D'Identification Fiscale :098434325070616

Avis d'Attribution Provisoire

\* Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi 23/12 du 05 /08/2023 portant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 alinéa 02 et l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics.

\* Le Président de L'A.P.C de Ghilassa informe l'ensemble des soumissionnaires à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales en vue d' :

**Projet:** Entretien de la route reliant Bouskerine Chouadria première tranche

Apparu dans les journaux :

- maghreb info en FRANCAIS en date du :2026/02/26
- sada alyawm en ARABE en date du :26/02/2026
- les journaux électronique .
- Et BOMOP

et après l'analyse et l'évaluation des offres d'entreprises qui répondent aux critères du cahier des charges.

Le projet	L'entreprise	N° D'Identification Fiscale	Le montant proposé (DA) Après la correction	La note technique	le délai de la réalisation	Observation
Entretien de la route reliant Bouskerine Chouadria première tranche	Sarl baara ah travaux publics et hydraulique	002234240017066	20.080.655.00	75.33	90jours	Qualifie Moins disant

\*le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre du présent appel d'offre peut introduire un recours

auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de 10 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire . dans les deux journaux précédents ou les journaux électronique ou bomop.

\*les soumissionnaires, voulant prendre connaissance de résultats de l'évaluation de leurs offre techniques et financières sont invités a se rapprocher de la service contractant au plus tard 03 jour à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire . dans les deux journaux précédents ou les journaux électronique ou bomop.

Le Président de L'A.P.C